

Le Pays d'Apt et le Sud Luberon s'allient pour l'environnement avec le projet ClimAgri



La Communauté de communes Pays d'Apt Luberon (CCPAL) et la Communauté territoriale du Sud Luberon (Cotelub), accompagnées de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse et Bio de Provence, ont décidé d'établir un travail collaboratif et de développer leur Plan Climat 'Air Énergie Territorial' avec le projet 'ClimAgri'. Ce dernier va leur permettre de réaliser une étude pour évaluer les émissions de gaz à effet de serre, les consommations d'énergie, le stockage du carbone ou encore la production alimentaire du secteur agricole au sein des deux territoires.

Financé à 70% (39 145€) par l'<u>Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie</u> (Ademe) et à 30% par les deux intercommunalités, ce dispositif a plusieurs objectifs : encourager les agriculteurs à mettre en place des pratiques favorables au stockage du carbone, développer l'agroécologie et les pratiques respectueuses de l'environnement et de la biodiversité, mais aussi produire une agriculture de qualité et



renforcer l'autonomie alimentaire des territoires.

V.A.

La Chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse fait son assemblée générale à Pertuis



La prochaine Assemblée Générale de la Chambre de <u>Commerce et d'Industrie de Vaucluse</u> se tiendra mardi 31 mai à Pertuis. A cette occasion, <u>Gilbert Marcelli</u>, Président de la CCI de Vaucluse, organise un échange sur les enjeux et perspectives économiques du territoire avec <u>Roger Pellenc</u>, Maire de Pertuis Mardi 31 mai, à 19h, à Espace Georges Jouvin, rue Henri Silvy à Pertuis, en présence des Maires et



Conseillers Municipaux de Pertuis et des communes de <u>Cotélub</u> (Communauté territoriale du Sud Luberon).

MH

Les Impôts développent leur réseau dans le Sud Luberon



La <u>DDFIP</u> (<u>Direction départementale des finances publiques</u>) de <u>Vaucluse</u> vient de signer une charte d'engagement avec <u>Cotelub</u>, la communauté de communes Luberon Sud, dans le cadre de la déclinaison locale de son nouveau réseau de proximité mis en œuvre sur la période 2021-2023.

Ce projet vise à augmenter les points de contact (MSAP - Maison de services au public postales - en cours de labellisation France Services) au travers desquels le service public fiscal et du secteur public local, notamment, doit se rapprocher de l'usager. Il s'appuiera également sur le réseau de paiement de



proximité (en numéraire et carte bleue) adossé depuis mars 2020 à des buralistes agréés. L'objectif est de mieux répondre au besoin de proximité et d'accompagnement des usagers, tout en prenant acte de l'évolution des usages et des réformes importantes intervenues.

Ce nouveau réseau vise également à renforcer le rôle de conseil auprès des élus, notamment des plus petites collectivités, au travers de l'implantation, en 2022, sur le territoire de Cotelub d'un cadre expert dédié à 100% à la fonction de conseil. Ce cadre itinérant travaillera en liaison avec le responsable du service, progressivement renforcé, qui, à Pertuis, restera en charge de la gestion comptable des communes. « Ce service de gestion comptable conservera transitoirement la mission de recouvrement de l'impôt des particuliers et d'accueil de ces derniers, appelée à être transférée à Apt, dans une logique de répartition équilibrée de l'emploi public sur les territoires », explique par ailleurs la DDFIP 84.